



LIGUE OUEST
994/05/1A
Agrément n°04 355 123
du ministère de la Jeunesse
et des Sports
N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle compétitions et
événements

NOTE D'ORGANISATION

STAGE SPORTS DE COMBAT

LIGUE OUEST

Samedi 24 octobre 2026

Vannes (Morbihan)

Annexe 1 - Le développement
durable pendant une
manifestation.

Annexe 2 - Valorisation des
manifestations.

Frais d'inscription : néant

Licence FCD : 2026-2027

Date limite d'inscription :
20/10/2026

1. GÉNÉRALITÉS

Un stage de sport de combat ouvert à tous les clubs de la ligue ouest sera organisé le **samedi 24 octobre 2026 à Vannes (56)**.

Ce stage est ouvert à tout public à partir de 18 ans, apte aux sports de combat, licencié FCD ou bénéficiant d'un titre temporaire.

2. ORGANISATION TECHNIQUE

2.1 Club Organisateur

Club Sportif et Culturel du 3^e RIMA à Vannes (56).

2.2 Conseiller technique « Sports de combat »

Thierry LOUIS - Mobile : 06 60 51 52 82 - thierry1.louis@intradef.gouv.fr

2.3 Lieu de la compétition

Gymnase du 3^e RIMA - rue Wolfgang Amadeus Mozart - 56000 Vannes.

2.4 Responsable de l'organisation

MEDAR David - 06 56 66 89 81 - david.medar@intradef.gouv.fr

2.5 Nombre de participants

Maximum 30.

3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES

3.1 Accueil

L'accueil se fera sur le parking au bout de la rue Wolfgang Amadeus Mozart à Vannes à partir de 8h00.

3.2 Transport

Le transport est à la charge des participants. Inscription des véhicules sur SYGEASSUR avant le départ.

3.3 Restauration

A la charge des participants.

3.4 Santé

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD (titre II) et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais inférieurs (ou au plus égaux) à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique.

Ce soutien santé répondra aux conditions préconisées par :

- La réglementation de la fédération délégataire ;
- La réglementation de droit public ;
- L'autorité d'accueil ;
- Le dirigeant de la ligue et/ou du club responsable de l'événement sportif ou par le conseiller technique sportif, en fonction des possibilités locales et institutionnelles.

En cas d'incident, il sera fait appel au dispositif de secours civil (Pompiers ou SAMU).

Secouriste : MEDAR David PSE2.

Matériel : Trousse SAN + DAE.

4. DÉROULEMENT

4.1 Organisation générale

- 8h00 : accueil parking ;
- 9h00 : initiation grappling ;
- 11h00 - 13h00 : repas libre ;
- 13h00 : initiation MMA ;
- 15h00 : self défense ;
- 17h00 - 17h30 : fin du stage.

4.2 Organisation et matériel

Le club organisateur est chargé :

- D'assurer la sécurité et, en particulier, le soutien sanitaire.
- Matériel : chaque participant devra avoir son propre matériel de protection (protège dents, protection génitale...)
- Matériel recommandé : protège tibia, mitaine de sparring.
- Tenue : tenue proche du corps recommandée et adaptée à la pratique du sport de combat (sans poche et sans fermeture éclair).
- Prévoir 2 à 3 T-Shirts, 2 shorts ou leggings, de quoi se doucher.

5. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRES

5.1 Licences et documents

Chaque **stagiaire** devra être en possession de sa licence FCD 2026/2027 ou d'un titre temporaire. Certificat médical apte aux sports de combat.

Les organisateurs devront être licenciés FCD.

5.2 Engagement

Droits de participation : **aucun droit de participation.**

Procédure d'inscription : via l'application SYGEMA de votre club. Inscription en ligne **avant le 20 octobre 2026** (délai de rigueur).

5.3 Financement

Néant.

5.4 Assurance

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur le site de la FCD SYGEASSUR).

5.5 Bilan activité

La fiche bilan des activités sera adressée aux différents destinataires par le responsable de l'activité.

5.6 Droit à l'image

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de ce stage et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

6. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cf. annexe 1

7. VALORISATION DES MANIFESTATIONS

Cf. annexe 2

Destinataires (par courriel)

- Présidente de la Ligue Ouest
- Trésorier général de la Ligue
- Présidents des clubs LO/FCD
- coordonnateur de pôle
- Conseiller Technique Sports de combat.

Angélique GAUTIER
Présidente de la Ligue Ouest



ANNEXE 1 - Le développement durable pendant une manifestation

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE PENDANT UNE MANIFESTATION BONNES PRATIQUES ET ÉCO-GESTES



ORGANISATION

- Intégrer au comité d'organisation une personne sensibilisée au développement durable.
- Respecter la réglementation en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.
- Tenir compte des considérations environnementales dans le choix du lieu d'organisation en intégrant la préservation de la faune et de la flore.
- S'assurer de l'accessibilité du site au plus grand nombre et plus particulièrement aux personnes à mobilité réduites.
- Assurer l'accueil et la surveillance des participant-e-s et du public sur les espaces protégés.

COMMUNICATION

- Privilégier le dématérialisé au papier. Utiliser du papier recyclé. Limiter la couleur et choisir le mode « brouillon » des imprimantes quand c'est possible.
- Limiter les transferts de courriers électroniques aux destinataires
- Réaliser la signalétique en matière recyclable et la retirer une fois la manifestation terminée.

TRANSPORTS

- Inciter à l'utilisation des transports collectifs ou au covoiturage pour venir sur le lieu de la rencontre.

RESTAURATION / HÉBERGEMENT

- Privilégier les circuits d'approvisionnement courts.
- Utiliser des ustensiles recyclables (couverts, gobelets,...).
- Prévoir le tri sélectif des déchets.
- Sensibiliser à la consommation d'eau.
- Veiller à la mise à disposition de toilettes + PMR.

BOUGEZ AVEC LA LIGUE OUEST !

ANNEXE 2 - Valorisation des manifestations

VALORISATION DES MANIFESTATIONS LIGUE OUEST FCD PHOTOS & VIDÉOS



POURQUOI ?

Pour faire rayonner nos événements sportifs et culturels, la Ligue Ouest FCD met en avant :

- le travail des bénévoles,
- l'engagement des clubs et sections,
- les performances et moments forts des rencontres.

Les photos et vidéos sont essentielles pour alimenter nos supports régionaux (Vent d'Ouest, newsletter, Facebook, Instagram, YouTube) et les supports nationaux (Infolettre FCD, A Armes Égales, réseaux sociaux).

→ Les photos, vidéos et comptes rendus doivent être transmis à la Ligue Ouest dans la semaine qui suit les événements, 7 jours maximum après la date de clôture.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Clubs :

- Réaliser les prises de vues de leurs équipes lors des championnats.
- Désigner une personne "référente communication" chargée de transmettre les contenus au secrétariat de la Ligue Ouest.

Conseiller(ère)s techniques :

- Fournir les photos/vidéos officielles des rencontres.
- Rédiger un court article (5-10 lignes) précisant : nature de l'évènement, date, lieu, participant(e)s et acteur(ice)s clés, les faits marquants (buts, performances, moments décisifs).

Participant(e)s :

- Peuvent partager leurs photos/vidéos.
- Indiquer le nom des personnes à créditer lors de la publication des images.

COMMENT TRANSMETTRE ?

Via un album partagé (ex : Google Photos)

Par lien de téléchargement (ex : France Transfert)

En pièce jointe de mail (ne pas insérer dans un document word)

ADRESSE MAIL : SECRETARIAT@LIGUEOUEST-FCD.FR